

Ce présent bordereau ne peut valoir reçu des chèques et sommes annoncés, sauf preuve contraire rapportée par le client.
 Seuls les chèques reçus après vérification par le Crédit Agricole seront acceptés comme exacts et portés au crédit du compte mentionné sur le présent bordereau sauf preuve contraire apportée par le client.
 Les chèques remis sur le compte dans une autre Caisse Régionale, en l'absence du ticket délivré par le distributeur ou du présent bordereau, ne sera pas mise en compte.
 Sous certaines conditions, vos remises de chèques peuvent n'être portées au crédit de votre compte qu'après expiration du délai que votre Caisse Régionale vous aura indiqué.

Attention

Toute réclamation, pour être recevable, devra obligatoirement être accompagnée des références exactes du ou des chèques (le nom de la personne qui vous l'a remis, le nom de la Banque, le lieu de paiement, le numéro de chèque et son montant).
 Apposez votre signature au dos de chaque chèque.

DÉTAIL DES CHÈQUES REMIS



Date 15/01/25

FORMULE À CONSERVER
DANS VOTRE CARNET

N° du chèque	Banque / Émetteur	Montant en €	N° du chèque	Banque / Émetteur	Montant en €
1		,	11		,
2	<i>Le Bois d'Amalthée</i>	<i>992,23</i>	12		,
3		,	13		,
4		,	14		,
5	<i>La Poute</i>	<i>55,74</i>	15		,
6		,	16		,
7		,	17		,
8		,	18		,
9		,	19		,
10		,	20		,

Remise de chèques N°

7366445

Numéro de compte

50012604978

Nb. de chèques

2

Montant total de la remise en €

1.047,97